UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-01-26-06-2

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 26 janvier 2023 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 22
Nombre de membres ayant donné procuration : 06
Nombre d'absents non représentés : 07
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 26 janvier 2023 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DÉLIBERÉ

6 - Politique partenariale :
- Adhésion à l'Agence d'Urbanisme Atlantique Pyrénées (AUDAP)

APPROUVE l'adhésion de l'UPPA à l'AUDAP ainsi que les termes de la convention 2022-2025 qui fixe notamment une cotisation annuelle de 500€.

POUR : UNANIMITE

Pau, le 30 janvier 2023
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 20/02/2023